

BILAN 1

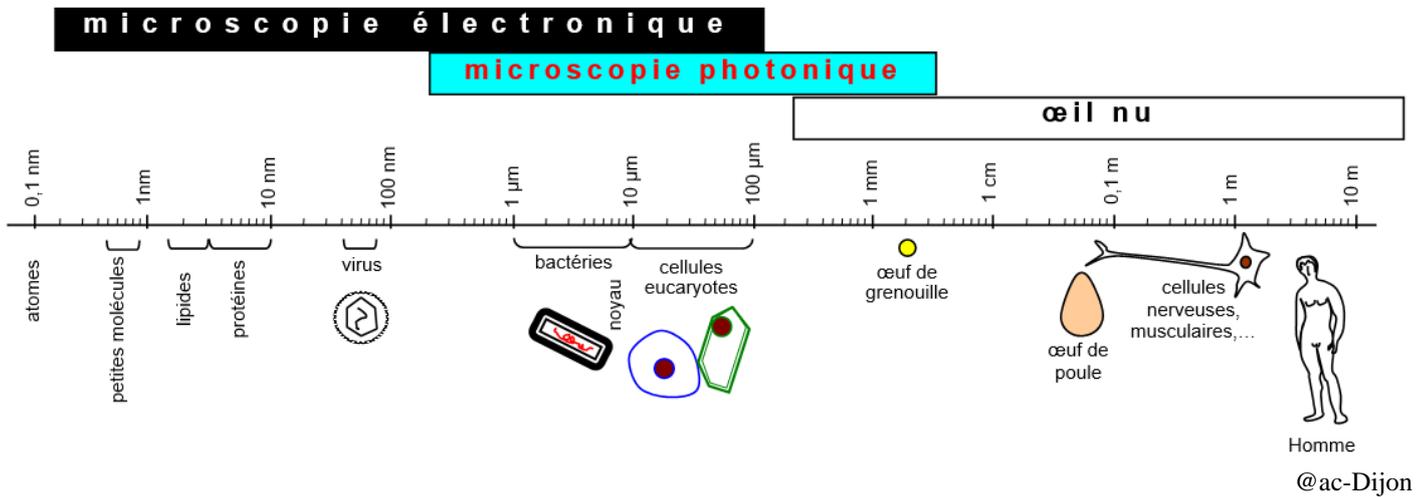
Les êtres vivants peuvent être définis à plusieurs échelles :

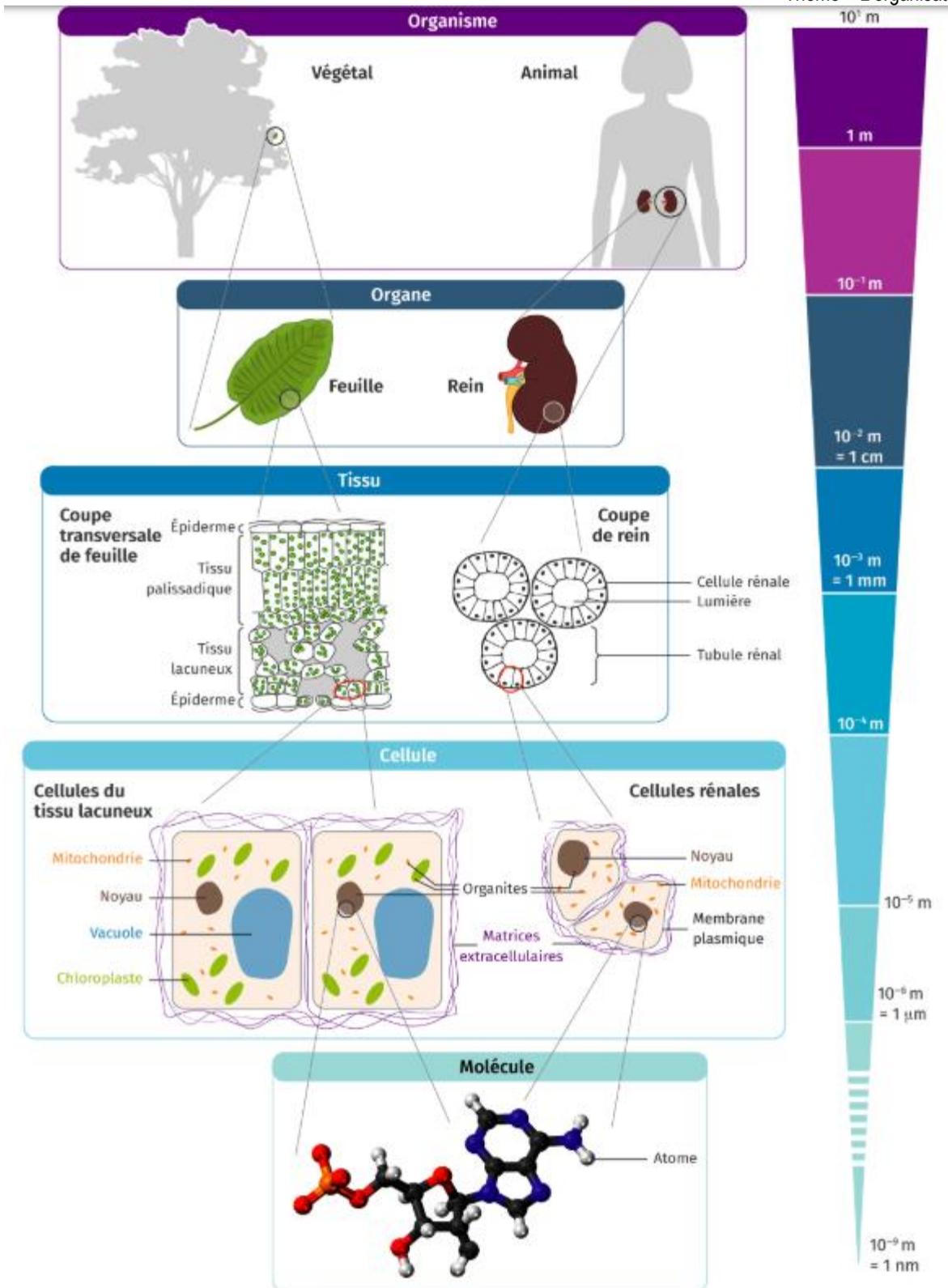
- Organisme [10^0 m – ordre du mètre]
- Organe [10^{-2} m - ordre du centimètre]
- Tissu [10^{-3} m – ordre du centimètre au millimètre]
- Cellule [10^{-5} m - ordre du micromètre]
- Molécule [10^{-8} m - ordre du nanomètre]
- Atome [10^{-9} m - ordre du nanomètre à l'angström]

Les modes d'observation sont :

- l'**œil nu** (organisme, organe et tissu)
- la **loupe** (organisme, organe)
- le **microscope optique** (tissu, cellule)
- le **microscope électronique** (molécule et atome).

Les échelles du vivant et les modes d'observation :





@LeLivreScolaire

Lexique

ATOME : Unité structurale de la matière.

CELLULE : unité structurale et fonctionnelle du vivant.

MOLÉCULE : Ensemble d'atomes identiques ou non reliés par des liaisons chimiques.

ORGANE : ensemble de cellules voire de tissus avec une ou plusieurs structures et fonctions au sein d'un organisme.

ORGANISME : être vivant.

ORGANITE : compartiment cytoplasmique délimité par une ou deux membranes.

TISSU : ensemble de cellules qui présentent une structure et une fonction identiques.

Pour réussir

Notions	<i>Mots clés</i> : cellule, tissu, organe
	Définir les mots du lexique
	Savoir distinguer les différentes échelles du vivant
	Savoir donner la taille d'un élément du vivant
	Savoir donner un ordre de grandeur d'un élément du vivant
Méthode	Savoir construire un tableau
	Savoir calculer un ordre de grandeur
	Savoir calculer une taille